



FICHE DE POSTE

COORDINATEUR DE PROJET SUR LA GESTION DES PRATIQUES LIEES AUX RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « *de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du Parc national* ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, parfois une forte croissance démographique, un déficit d'équipements et de services freinant le développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais celles-ci nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Le projet « Gestion participative des pratiques liées aux ressources naturelles sur le Parc amazonien de Guyane » s'inscrit dans la continuité d'actions sur la gestion des ressources naturelles qu'il a engagées depuis sa création. Dans la perspective de renforcer et coordonner ces différentes études, le Parc met en place un projet dont le but est de proposer, à l'échelle du Parc, une approche associant populations et gestionnaires pour concevoir et mettre en œuvre des mesures de gestion durable des ressources naturelles. L'atteinte de ce but passe par plusieurs objectifs spécifiques:

1. Accompagner les communautés autochtones et locales à spécifier leurs enjeux autour des ressources naturelles en explicitant les modes coutumiers de gestion des ressources naturelles.
2. Développer les capacités des communautés à spécifier des mesures de gestion et à les adapter au contexte en mutation, en s'appuyant sur des outils de concertation et en contribuant à l'émergence et au développement de compétences sur le territoire dans les secteurs de la médiation et l'animation
3. Co-construire des cadres de gestion adaptés pour certains territoires et certaines ressources.

Une équipe sera constituée autour du projet et composée de : la responsable scientifique, la chargée de mission forêt bois, le chargé écologie de la délégation territoriale du Maroni, la chargée de mission culture-SHS, un chercheur du laboratoire GREEN, un chercheur en écologie aquatique (UMR ESE) et un biostatisticien (UMR ESE). Par ailleurs, une équipe d'animateurs locaux dédiée au projet sera constituée en recrutant et formant des personnes issues des territoires concernés par le projet.

Afin de mettre en œuvre ce projet financé par les Fonds Européens et la Collectivité Territoriale de Guyane, le Parc amazonien de Guyane souhaite recruter un coordinateur pour 36 mois.

Résidence administrative : Rémire-Montjoly (siège du PAG).

Statut : Poste de catégorie A pour 36 mois, ouvert aux trois fonctions publiques par voie de détachement, quasi-statuts et aux contractuels de niveau équivalent, dans le cadre de la programmation « Gestion des ressources naturelles »

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique du chef du service « patrimoines naturels et culturels » (PNC) et rattaché à la responsable scientifique, le/la coordonat.eur.trice a en charge la coordination et l'animation du projet « Gestion participative des pratiques liées aux ressources naturelles sur l'ensemble du Parc amazonien de Guyane ». Cette coordination sera réalisée en lien étroit avec le service Développement Durable (SDD). A ce titre, des missions régulières sur les territoires concernés par le projet sont à prévoir (déplacements en pirogue et avion et hébergement dans les villages parfois isolés).

Plus spécifiquement, il/elle :

- Coordonne le projet sur le plan administratif et financier, en assurant le reporting d'activité et financier au Pôle des Affaires Européennes, à la Collectivité Territoriale de Guyane et autres financeurs potentiels, en lien avec les services du PAG concernés ;
- Assure le reporting du projet auprès de l'équipe projet du PAG et des partenaires (compte-rendu, organisation de séminaires...)
- Est force de proposition sur les méthodes et les actions à mettre en œuvre pour le bon déroulement du projet ;
- Conçoit, organise et coordonne sur le terrain les activités d'animation du projet en lien avec l'équipe projet ;
- Encadre hiérarchiquement au sein de chaque délégation une équipe de 7 médiateurs recrutés spécifiquement pour le programme, qui auront pour tâche d'animer des ateliers de concertation et de participer aux enquêtes scientifiques le cas échéant. En lien avec les chefs des délégations territoriales, il.elle assure l'animation fonctionnelle de cette équipe, et organise son travail en mode projet ;
- Apporte son expertise technique en animation et processus de concertation pour construire, avec l'appui des services PNC et SDD, des sessions de formation des animateurs ainsi que les animations et concertations nécessaire au déroulement du projet ;
- Coordonne la bancarisation et la gestion des données produites, en lien avec le responsable du système d'information ;
- Veille à la restitution et au partage des connaissances, de manière adaptée au contexte des territoires ;
- Travaille à l'élaboration de supports pédagogiques sur la thématique du projet, en s'appuyant sur le travail de la chargée d'animation et des partenaires extérieurs.

Compétences :

- Niveau formation Bac+5 en ingénierie de la concertation et de la médiation ou dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (expérience professionnelle d'au moins 3 ans sur poste similaire serait un plus) ;
- Compétences en coordination de projets ;
- Encadrement et animation d'équipe ;
- Expérience en ingénierie de la concertation et de la participation, de préférence dans des milieux interculturels ;
- Elaboration de formation dans le domaine de la concertation/participation, auprès de publics de niveaux hétérogènes ;
- Connaissances dans le domaine de la gestion des ressources naturelles ; une expérience de la pratique de la modélisation participative appliquée à ce domaine serait appréciée ;
- Connaissance du monde de la recherche ;
- Une expérience en Guyane et une connaissance du fonctionnement des parcs nationaux seraient un plus.

Aptitudes :

- Capacité d'organisation et d'autonomie de travail, en transversal (interservices), et de coordination d'équipe ;
- Goût et aptitude à travailler avec des communautés locales ;
- Disponibilité et motivation à la réalisation de missions en sites isolés ;
- Sens de la pédagogie et capacité à travailler dans un contexte interculturel ;
- Capacité d'encadrement d'une équipe multi-culturelle ;
- Forte capacité d'analyse, de synthèse et de prospective ;
- Qualité rédactionnelle ;
- Permis B.

Echéance de recrutement : 1^{er} février 2018

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 30 novembre 2018

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :
Mr Arnaud ANSELIN - Directeur par intérim du Parc amazonien de Guyane,
1 rue Lederson, 97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à Mme Françoise LEMAITRE-ANQUETIL –
Responsable des ressources humaines : recrutements@guyane-parcnational.fr,

Copie à : M. Laurent GODE – Chef du service PNC : laurent.gode@guyane-parcnational.fr et
à M. Matthieu DESCOMBES – Chef du service SDD matthieu.descombes@guyane-parcnational.fr

Validation direction : 30 août 2018